

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DU PERCHE SEANCE du 25 MAI 2023**

Nombre en exercice : 31
Nombre de présents : 23
Nombre de votants : 28

Convocation du 15.05.2023
Affichage du 15.05.2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq mai, s'est réuni le conseil communautaire des Hauts du Perche à la salle des fêtes de Beaulieu suite à la convocation du 15.05.2023, affichée le quinze mai 2023.

Etaient présents : M BAILLIF Christian, Mme BERGER Frédérique, M BLOTTIERE Philippe, M BOUTTIER Jean-Jacques, Mme CHAMERET Stéphanie, M COUDRAY Pascal, Mme DJENNADI-MENEGHINI Virginie, M Du LAC Jean-Vincent, M DUGUET Christian, Mme EDOU Bernadette, Mme ENCELIN Elyane, M GUILLET Denis, M HOULLE Pascal, Mme LALAOUNIS Danièle, M LE SECQ Emmanuel, M MICHEL-FLANDIN Patrice, M NAEL Jean-Marc, M ORY Gilles, M POIRIER Franck, Mme POUILLAIN Francine, Mme RADIGUET Angéline, Mme REVET Evelyne, M VIANDER Marcel.

Etaient absents-excusés : M ANQUETIL Dominique (donne pouvoir à Mme CHAMERET Stéphanie), Mme BRAULT Roselyne, M DESCHAMPS Michel, M GUEUGNON Jean-Edouard (donne pouvoir à M MICHEL-FLANDIN Patrice), M GUYOT Philippe (donne pouvoir à M BOUTTIER Jean-Jacques), M JUSZEZAK Jean-Claude (donne pouvoir à M HOULLE Pascal), Mme LEROY Céline, Mme SAUVANEIX Alexandra (donne pouvoir M POIRIER Franck).

Assistait également : M. LAMPERIERE Frédéric DGS, M. BRAMOULLE Bernard.

Monsieur GUILLET Denis est nommé secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2023.05.107

STRUCTURES ENFANCE JEUNESSE : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE L'INVESTISSEMENT A LA CAF DE L'ORNE

Au titre de l'année 2023 et pour le fonctionnement du service enfance jeunesse, la Communauté de Communes des hauts du Perche doit réaliser des investissements pour le fonctionnement de ses structures petite enfance, enfance, jeunesse et ludothèque. La CAF de l'Orne accompagne financièrement la collectivité à hauteur de 50% du montant HT.

Voici le descriptif du projet ainsi que le plan de financement par service:

La ludothèque :

Afin de répondre aux objectifs fixés, la structure souhaite investir dans l'achat de malles de jeux et jouets à destination des jeunes enfants accueillis dans les structures de la petite enfance pour les animations organisées par la ludothécaire. De plus, la ludothèque souhaite mettre en place du prêt de malle pour permettre aux structures d'avoir accès à du matériel spécifique.

Depuis 2022, la ludothèque et le service social de la collectivité mettent en place des animations à destination du public senior inscrit au portage de repas proposé par le CIAS. Ces animations nécessitent d'avoir du matériel adapté. De plus cet investissement a une double utilité puisque la ludothécaire intervient au sein des deux EHPAD du territoire (Longny-au-Perche et Tourouvre).

Ludothèque					
	Dépenses			Recettes	
	Prix HT	TVA	Prix TTC		
Malle senior	259,75€	51,95 €	311,70 €	FCTVA (Etat) 16.404%	166,48 €
				CAF (50% HT)	422,87 €
Jeux et jouets petite enfance	85,47 €	17,09€	102,56 €	CDC	425,53 €
Réassort jeux de société	500,52 €	100,10€	600,62 €		
Total	845,74 €	169,14€	1014,88 €	Total	1014,88 €

Le club ados :

Dans la continuité du projet d'aménagement de l'extérieur du local démarré en 2022, l'aménagement de l'extérieur nécessite la plantation d'une haie pour délimiter l'espace entre le jardin du local ados et la maison des associations.

Club Ados					
	Dépenses			Recettes	
	Prix HT	TVA	Prix TTC		
Aménagement extérieur	750,00 €	150,00 €	900,00 €	FCTVA (Etat)	147,64€
				CAF (50% HT)	375,00 €
				CDC	377,36 €
Total	750,00 €	150,00 €	900,00 €	Total	900,00 €

Les Accueils de loisirs :

La collectivité a réhabilité le local existant de l'accueil de loisirs de Longny et a construit une extension afin d'y accueillir les enfants de moins de 6 ans. La surface totale s'élève maintenant à 430m². La collectivité doit procéder à des investissements pour meubler et équiper la structure. Cela se traduit par l'achat de tables et chaises, lits pour organiser la sieste des jeunes enfants et armoires de rangement. De plus, un réassort de matériel est à prévoir sur le site de Randonnai.

Accueils de loisirs primaires					
	Dépenses			Recettes	
	Prix HT	TVA	Prix TTC		
Mobiliers : 4 tables + 20 chaises	1 073,10 €	214,62 €	1 287,72 €	FCTVA (Etat)	828,89 €
étagères métalliques	840,00 €	168,00 €	1008,00 €	CAF (50% HT)	2105,39 €
Lit couchette x15	506,70€	101,34€	608,04€	CDC	2118,65 €
Oreillers + taies + linges	809,94€	161,99€	971,93€		
Mobilier de bureau + chaise + écran pc	409,92€	81,99€	491,91 €		
Panneau signalétique	180,00€	36,00€	216,00€		
Enceinte portable	289,00	57,80€	346,80€		
Pouf poire	102,11€	20,42 €	122,53€		
Total	4 210,77 €	842,16 €	5 052,93 €	Total	5 052,93 €

Multi Accueils Longny les Villages / Tourouvre :

Au titre de l'année 2023, les structures doivent renouveler le matériel à destination des bébés par l'achat de turbulettes et couvertures, tapis d'éveil et deux tables et chaises plus adaptées à leurs tailles et un micro-ondes. Pour les plus grands cela se traduit par le remplacement de deux tricycles.

Multi accueils					
	Dépenses			Recettes	
	Prix HT	TVA	Prix TTC		
Malle de rangement x2	17,39€	3,48 €	20,87 €	FCTVA (Etat)	652,15 €
Tapis d'éveil, turbulettes et couvertures	629,80 €	125,96 €	755,76 €	CAF (50% HT)	1 656,50 €
Tables et chaises	1940,47 €	388,09 €	2 328,56 €	CDC	1 666,93 €
Micro-ondes	208,33€	41,66 €	249,99 €		
Tricycle x2	517,00€	103,40€	620,40 €		
Total	3312,99 €	662,59 €	3975,58 €	Total	3975,58 €

Le Relais Petite Enfance :

A partir de 2023, le relais petite enfance souhaite mettre à disposition du matériel spécifique sous forme de prêt de malle pour accompagner les assistants maternels à développer des animations à leur domicile. En accord avec les professionnels pour l'année 2023 il a été convenu d'investir dans du matériel pour réaliser de l'éveil musical. Dans un premier temps, les professionnels vont venir sur les ateliers proposés par l'animatrice pour se former puis dans un second le matériel pourra être emprunté.

Relais Petite Enfance					
	Dépenses			Recettes	
	Prix HT	TVA	Prix TTC		
Malle musicale	475,87€	95,17 €	571,04 €	FCTVA (Etat)	93,67 €
				CAF (50% HT)	237,93 €
				CDC	239,44 €
Total	475,87 €	95,17 €	571,04 €	Total	571,04 €

Ces investissements ont été votés au BP 2023.

Les membres du conseil communautaires, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité:

- D'autoriser Monsieur le Président à solliciter les aides auprès de la caf de l'Orne et à signer tout document s'y rapportant.

Pour extrait certifié conforme

*Certifié exécutoire après réception en sous-préfecture, le
 Et publication du*

Le Président,
 Emmanuel LE SECQ

